

L'Humanité Rouge



Quotidien
des communistes marxistes léninistes de France

BP. 61 75861 Paris Cedex 18
CCP 30 226 72 La Source

• Cables de Lyon (Clichy)

LA DIRECTION VEUT LIQUIDER DES MILITANTS SYNDICAUX

Encore une fois la direction essaie d'éliminer par la répression les ouvriers les plus combattifs, cette fois en essayant de décapiter la jeune section CFDT.

Après la longue grève de 1975, et la lutte contre la

suppression d'un atelier de 336 personnes début 76, de nombreux travailleurs sont licenciés pour des motifs futiles.

Tous d'abord la direction tente de décapiter la section CGT qui se place sur de justes positions de classe, elle essuie des échecs : l'inspecteur du travail refuse les licenciements de trois délégués. Alors la direction fédérale de la CGT est venue à son secours ; traitant ces camarades de «diviseurs», «gauchistes» au moment où leurs dossiers de licenciements arrivent sur le bureau du ministère du travail. Bref, elle souhaite qu'ils soient tous licenciés, ce qui laisserait la place pour une section bien dans la ligne révisionniste. Par la lutte, deux de nos frères immigrés délégués ne sont pas licenciés. Quant au 3e, secrétaire du syndicat, licencié par Beullac, il est embauché après discussion et vote, comme plongeur à la cantine du CE.

Voilà qui est inacceptable et pour le patron et pour la fédération des métaux.

Cette dernière exclue - suivant sa «propre» expression - «le secrétaire de la section et tous ceux qui le suivent», c'est-à-dire que la section est dissoute !

La patron en profite pour abolir des usages favorables aux travailleurs, licence, met un gardiennage musclé «modèle citroën».

Le 5 janvier 1977, la section est «reconstituée» : cinq syndiqués et deux permanents. C'est la copie-conforme de la cellule du P.C.F.

En mars, après discussion avec la CFDT, une section CFDT est construite sur les bases définies aux diverses réunions. Elle prend très vite de l'ampleur et la «CGT» se trouve isolée (ses membres se présentent comme candidats sur les listes municipales et ne s'occupent pas de la lutte classe contre classe).

La haine des ouvriers s'accumule sur les mouchards de FO, son principal responsable est malmené à la sortie de l'usine. Les témoins affirment n'avoir reconnu personne, mais la direction affirme - dans une note de service - qu'elle a reconnu les «agresseurs» et qu'elle les licencie ! Comme par hasard ce sont ceux qui sont à la direction de la nouvelle section CFDT (le secrétaire, trois délégués et deux sans mandat) !

L'action engagée (débrayages, témoignages, référés), en peu de temps a permis la réintégration d'un travailleur sans mandat, mais le 2e est licencié. Quant aux trois délégués, la procédure de licenciement est toujours en cours.

• Guadeloupe

DES LUTTES D'UNE RARE AMPLEUR



Manifestation d'ouvriers et de paysans guadeloupéens.

Un grand mouvement de lutte embrase actuellement la Guadeloupe.

Cette année, la lutte des ouvriers de la canne à sucre a été particulièrement dure. Suivie depuis plus d'un mois par la quasi-totalité des ouvriers agricoles, elle a des répercussions sur l'ensemble de l'île. L'économie de la Guadeloupe est aujourd'hui essentiellement basée sur la plantation de la canne et tout conflit qui touche à cette culture a tout de suite une grande importance économique et politique.

Cette année également, les capitalistes du sucre ont eu recours à une nouvelle tactique : plutôt que de tenter de briser les grèves en utilisant des travailleurs venus des autres îles, comme Haïti ou St-Domingue, ils ont purement et simplement

lock-outé toutes les usines de traitement et de transformation de la canne. Cette nouvelle tactique n'arrive d'ailleurs pas par hasard.

Uniquement intéressés par leurs profits, les capitalistes sucriers se sont aperçus qu'il était plus «rentable» pour eux de transporter leurs usines à Haïti ou en Guyane où ils peuvent exploiter un prolétariat moins armé et moins organisé : C'est dans cette optique, de braderie de l'industrie guadeloupéenne, qu'il faut interpréter ce lock-out.

Actuellement, toute l'île est mobilisée contre ces manœuvres. Le 2 avril, une puissante manifestation, à laquelle appelaient 34 organisations dont l'UTA, l'UPG, l'UGTG* et le SPEG (enseignants), a montré la détermination du peuple guadeloupéen à lutter contre le colonialisme et ses conséquences. (Voir page 2 un texte de l'Association générale des étudiants guadeloupéen sur la situation actuelle).

*UTA : Union des travailleurs agricoles

UPG : Union des paysans pauvres de la Guadeloupe

UGTG : Union générale des travailleurs de la Guadeloupe.

Le parlement

européen : Une question épineuse

Le gouvernement s'apprête à soumettre à l'Assemblée nationale, un projet de loi concernant l'élection au suffrage universel direct du parlement européen.

Il veillera, a déclaré son ministre des affaires étrangères, Guiringau, à ce que celui-ci ne dépasse pas les prérogatives que lui donne les actuels traités.

C'est que ce projet suscite quelques réticences au RPR... comme au PCF.

Marchais se montre sur ce point beaucoup plus soucieux de «souveraineté nationale» que lorsqu'il s'agit par exemple de défense nucléaire.

«Nous n'accepterons jamais a-t-il déclaré, de doter ce parlement de prérogatives qui seraient de nature à porter atteinte à l'indépendance et à la souveraineté de la France.»

Quant à Chirac, il a bien ironisé sur le fait que ce «ne serait pas une révolution dans l'Europe, mais une petite réforme, une réformette». Mais il a aussi tenu à préciser... que le RPR ne se diviserait pas...

Le scandale des «Flanades» à Sarcelles

La caisse des dépôts éclaboussée !

Les 60 000 m2 du centre commercial des «Flanades» avaient attiré bien des convoitises. Le dépliant publicitaire de lancement prévoyait de drainer une clientèle de 500 000 personnes. Mais la 3e tranche de 80 magasins qui devait être lancée en 1973, n'a jamais vu le jour :

Sur 140 boutiques construites, au total, il n'en existe que 60 en activité. Trois parkings fermés, une dalle centrale transformée en piscine par temps de grosse pluie, des escaliers mal conçus... les «Flanades» n'ont rien d'attrayant pour les consommateurs.

Les sociétés d'agencement de magasin ont pourtant reçu des prêts qui n'étaient jamais inférieurs à 500 000 F et qui pouvaient atteindre trois millions. Mais les travaux n'ont que fort peu avancé jusqu'au jour où ces entreprises ainsi que les sociétés commerciales qui gravitaient autour ont été mises en faillite.

Les sommes non-remboursées s'élèveraient à soixante millions de francs.

L'organisme qui s'est ainsi fait escroquer et se trouve éclaboussé par le scandale n'est autre que la Caisse des dépôts et consignations, cette gigantesque banque d'Etat. Deux de ses filiales sont en effet au cœur de l'affaire : La première, la CIRP (Compagnie immobilière de la région parisienne) est propriétaire des «Flanades». La 2e, la SCIC (Société centrale immobilière de la caisse des dépôts et consignations) gère l'ensemble commercial.

Or ce sont elles qui ont consenti dans des conditions douteuses des prêts qui se sont envolés en fumée :

Voilà donc une affaire complexe. Tellement, que la Caisse des dépôts et la CIRP n'ont pas déposé plainte pour l'instant. Par contre, la police locale a été dessaisie de l'affaire au profit de la sous-direction des affaires économiques de la direction centrale de la police judiciaire de Paris... tout un programme.

SOMMAIRE

P.2 : URSS, l'argent n'a pas d'odeur.

Familles Sécurité sociale : réformes à gogo.

P.3 : Les scandales des capitalistes

P.4 : John Deere - les flics interviennent.

P.4 : Les congrès du SGEN : une opposition grandissante.

Étant donné le lundi de Pâques, notre édition datée du mardi 12 avril ne paraîtra pas.



Famille, Sécurité sociale, consommation Réformes à gogo

Mme Scriener, secrétaire d'État à la consommation, est décidément un puits d'idées sans fond. Après avoir conseillé aux travailleurs de se priver de café, de légumes verts... elle leur demande de faire confiance en matière de consommation aux services spécialisés patronaux. Elle propose en effet aux capitalistes que soit nommé dans chaque entreprise une «ma-

dame» ou un «monsieur consommateur». Il aura pour tâche «d'étudier dans un esprit critique (sans rire !) constructif (bien entendu) tant les produits nouveaux que les programmes publicitaires». Son rôle sera ensuite de «dialoguer» avec les consommateurs pour les amadouer... Comptez là-dessus, Mme Scriener et buvez beaucoup de camomille !

Complément familial... Bien peu de choses en... complément !

Jusqu'à présent, les femmes au foyer touchaient en plus des «allocations familiales», et sous certaines conditions, une allocation de salaire unique et de mère au foyer. Quant aux femmes travailleuses, elles pouvaient toucher (très rarement) une allocation pour frais de garde. «Le complément familial» n'est rien d'autre que la fusion de ces trois allocations en une seule. Certes, toutes les femmes pourront la toucher, qu'elles travaillent ou non, mais un «plafond» des ressources très bas limite fort cette largesse. Elle apparaît sous son vrai jour quand on

constate que le pouvoir d'achat des allocations familiales a baissé de 50 % en 15 ans.

Lorsque les deux conjoints travaillent, le plafond de ressources est de 3 917 F pour un enfant et de 4 700 F pour deux enfants. En outre, il faut que l'enfant ait moins de trois ans ou qu'il y ait au moins 3 enfants.

Congé sans solde... sans garantie réelle de reprise

Prendre un congé de deux ans pour élever un enfant en bas âge, ce serait bien, mais qu'est-ce que ça signifie en période de crise ! Alors que le chômage féminin est déjà très important les patrons seront encore plus discriminatifs à l'embauche des femmes.

Rien ne les empêchera par ailleurs de multiplier les contrats à durée limitée et d'offrir après un congé «légal» un salaire inférieur à celui auquel la femme aurait droit... Car, comme un fait exprès, il n'y a pas de garantie de salaire prévue à la reprise.

Sécurité sociale

Recul et mensonges

Le gouvernement a fait pendant des mois de l'intimidation à coups de mensonges alarmants. Il chante maintenant une autre chanson. Le «déficit» ne sera que de «2» milliards. Giscard ne prévoit ni «majoration de cotisation, ni déplafonnement» et pas non plus de «réduction de prestation». Il fait appel à l'esprit de responsabilité et à une «gestion saine».

Les préoccupations électorales l'ont sans doute amené à un recul tactique et temporaire quant à une «réforme en profondeur». Mais quoiqu'il en dise, il n'en cherche pas moins à

diminuer nos avantages. Il suffit de voir qu'il a confié la responsabilité gouvernementale de la Sécurité sociale à Simone Weil.

Or, n'est-ce pas elle qui s'efforce d'accroître depuis janvier à coups «d'opérations-économie» la pénurie des hôpitaux. Diminuer les dépenses hospitalières, voilà donc un moyen détourné mais radical pour diminuer les dépenses de la Sécurité sociale.

Encore une fois, ce sont les travailleurs (malades et travailleurs des hôpitaux) qui devraient en faire les frais. Ils ne l'accepteront pas !

Association générale des étudiants guadeloupéens COMMUNIQUE

Le samedi 2 avril, une grande manifestation réunissant des milliers de personnes, était organisée à travers les rues de Pointe-à-Pitre, à l'appel de plus de 18 organisations de masse. Survenant après deux mois de grève générale dans l'industrie sucrière, cette manifestation montre la volonté de l'écrasante majorité de la population de lutter pour la sauvegarde de l'économie du pays.

Depuis le lock-out des usines à sucre décidé en réponse aux revendications avancées dans la grève des ouvriers agricoles, des petits paysans, des petits planteurs et colons partiaires, c'est l'ensemble du secteur qui est paralysé.

Quelles sont ces revendications qui imposent une réponse aussi grave pour la production du sucre de canne ?

— les ouvriers agricoles demandent «une garantie de 10 jours de travail par quinzaine, l'amélioration des conditions de travail et une augmentation de salaire de 6,50 %».

— les petits planteurs et les colons partiaires réclament «la fixation du prix de la tonne de canne à son prix de revient soit 166,75 F».

— les ouvriers industriels revendiquent «le paiement des jours de chômage forcé, l'amélioration des conditions de travail et une augmentation de 6,50 % sur leurs salaires».

Intervenant dans le conflit, le préfet de la Guadeloupe, M. Aurousseau, a fixé à 109 F et 102 F les

prix de la tonne de canne à sucre soit des prix inférieurs à celui de l'an dernier (113,25 F).

Cette décision scandaleuse du représentant de l'État français montre clairement la volonté de l'État de tout faire pour aider les capitalistes du sucre. Ces derniers, ayant dû faire face chaque année à des mouvements de grève de grande envergure, sont en train d'appliquer des mesures visant la liquidation de la culture de la canne à sucre en Guadeloupe. A ce propos, dans un texte publié le 29 mars, une intersyndicale composée de 18 organisations déclare : «La politique de désinvestissement de certaines sociétés capitalistes françaises (Darbousier, Beau-

port), les manœuvres pour livrer le quota de la Guadeloupe aux betteraviers, les tractations pour implanter certaines usines en Guyane et même en Haïti, prouvent de façon éclatante, la volonté des capitalistes et du pouvoir de saboter l'industrie sucrière en Guadeloupe. Leur objectif inavoué mais de plus en plus clair est de réduire le peuple guadeloupéen à l'état de mendiant et de briser sa volonté de lutte».

Après la vibrante démonstration du 2 avril, les organisations des travailleurs du secteur de la canne : UGTG (Union générale des travailleurs guadeloupéens), UTA (Union des travailleurs agricoles), UPG (Union des paysans pauvres de la Guadeloupe) et d'autres sec-

teurs (enseignants, étudiants, etc), et des chrétiens semblent plus que jamais décidés à lutter pour la sauvegarde de l'économie de la Guadeloupe et pour la libération nationale.

L'AGEG lance un appel à l'opinion publique française et internationale pour protester contre les mesures scandaleuses du gouvernement et des capitalistes français visant à détruire ce qui constitue la ressource essentielle de notre peuple.

Nous appelons tous les progressistes, démocrates et amis du peuple guadeloupéen à soutenir la juste lutte des travailleurs de l'industrie sucrière de la Guadeloupe.

6 avril 77 - Paris

Les soviétiques mêlés à un scandale pétrolier

L'argent n'a pas d'odeur

Un scandale secoue actuellement les milieux financiers et politiques canadiens. A l'origine de «juteuses» transactions dans lesquelles les soviétiques trempent jusqu'au cou.

Le règlement fédéral canadien prévoit une compensation pour le pétrole acheté à l'étranger à 12 dollars pour les compagnies pétrolières afin de le ramener au prix du marché canadien (9,75 dollars le

baril). Cette compensation est fixe et calculée en fonction du prix moyen du marché, soit de 3,8 dollars.

Or, on vient d'apprendre que 2 compagnies, la «Gulf Oil» et la «Golden Eagle» ont raffiné en 1976 un million de barils de pétrole soviétique acheté à 9 dollars (contre 12 dollars, prix moyen de l'OPEP) pour le compte d'un mystérieux client dont elles

refusent de donner le nom. Compte-tenu de la prime, ce pétrole revient donc à 5,2 dollars le baril contre 12 dollars normalement.

Sur un million de barils, cela fait donc une plus-value de 7 millions de dollars (3,5 milliards d'AF) qu'empoche le mystérieux client dont on ne serait pas surpris d'apprendre qu'il s'agit d'une société soviétique installée au Canada.

● Afrique australe

L'Afrique australe occupe la première place dans le projet de communiqué final, présenté jeudi aux membres du bureau de coordination des non-alignés réunis à New Delhi, indique-t-on de source diplomatique :

Ce projet demande, en effet, l'élimination totale du colonialisme, de l'Apartheid, et de la discrimination, et réclame le droit à l'autodétermination pour les peuples d'Azanie, de Namibie et de Zimbabwe.

Il rejette en revanche «la prétendue déclaration d'indépendance du Transkei» et demande «à tous les gouvernements de s'abstenir de reconnaître ce régime fantoche».

Au sujet de la Rhodésie, le projet approuve «la légitimité de la lutte du peuple du Zimbabwe par tous les moyens y compris la lutte armée», et se prononce contre l'indépendance avant

l'instauration d'un gouvernement par la majorité.

En ce qui concerne le proche-Orient, le projet de résolution condamne l'occupation illégale des territoires arabes par Israël, demande son retrait de ces territoires et «réaffirme les droits du peuple palestinien y compris celui de créer son propre État».

● Corée

Un «programme général de mobilisation» a été adopté par la 13^e réunion du comité central du PC nord-coréen mercredi, afin de pallier les effets de la sécheresse qui a suivi une longue période d'un froid exceptionnel, indique une émission de radio-Pyongyang.

La réunion, qui s'était ouverte lundi à Pyongyang et s'est terminée mercredi, a lancé un appel en faveur de nouveaux développements de la production agricole et du système de transports.

Le chef d'État Kim Il-Sung, présidait cette réunion.

● Albanie

Cent pour cent des électeurs albanais sont allés dimanche aux urnes pour élire les membres des «conseils populaires» — organes locaux du pouvoir étatique — et les juges des tribunaux du peuple.

Plus de 99,99 % de votants se sont prononcés

en faveur des candidats du Front démocratique, organisation de masse qui soutient la politique du Parti du travail d'Albanie, aux conseils populaires, indique l'Agence télégraphique albanaise. De même 99,99 % d'électeurs ont apporté leur soutien aux candidats du front démocratique aux postes de juges et juges-assistants des tribunaux du peuple.





Un travailleur algérien assassiné

Eradji Belguet, âgé de 51 ans, a été assassiné mercredi matin, dans un logement municipal à Port-de-Bouc. Il a été découvert, la tête complètement fracassée par une barre à mine. Il laisse une femme et des enfants en Algérie.

Accident mortel du travail

Un assassinat d'un autre genre s'est produit mardi à l'usine Mirroir-Brauthite de fabrication de cuves à Mérignac en Gironde. M. Gérard Lemeunier, 47 ans, conduisait un élévateur. Alors qu'il passait sous une cuve, celle-ci s'est renversée sur lui et l'a écrasé. C'est le deuxième accident du travail mortel en moins de 6 mois dans cet établissement.

Encore une victime de la drogue

Une jeune fille de 19 ans a été découverte morte, lundi soir, dans une chambre d'hôtel à Clichy-la-Garenne dans les Hauts-de-Seine. Elle aurait succombé à la suite d'une injection de palfium. C'est aussi cela les «faux paradis artificiels» auxquels encourage notre système.



Pour une propagande vivante



Une nouvelle façon d'intervenir sur les marchés : c'est celle qu'ont choisie les camarades du Nord. Des mots d'ordre offensifs : «Ni plan Barre, ni Programme commun», «A bas le capitalisme» retranscrits de façon vivante et illustrés par une véritable fresque. Il suffit pour cela d'un calicot, d'un peu de gouache et d'un brin d'initiative. A vos pinceaux, camarades !

La Faucille

JOURNAL POPULAIRE DES DIMANCHES - ANARCHISTES-LÉNINISTES DE FRANCE

Au sommaire :

- page 1 : Corse

Récupération des terres usurpées par les colons faillis.

- page 2 : Une réalisation capitaliste exemplaire : le centre d'engraissement Doumeng.

- page 2 : La production céréalière et le tiers monde.

Scandales

C'est le capitalisme qui veut ça

Le gouvernement giscardien traîne à sa suite une série de scandales, comme tous les gouvernements bourgeois d'ailleurs. Régulièrement, ils remontent à la surface. Il semble alors que l'on va tout dire. En fait, on ne révèle qu'une petite partie; le reste, la justice bourgeoise l'étouffe.

Ceux qui mouillent dans les scandales éprouvent en effet régulièrement le besoin de régler leurs comptes entre eux.

REGLEMENTS DE COMPTE

Le prince de Broglie a terminé sa carrière (publique et privée) avec une balle dans la tête devant chez de Varga. De Varga avait un alibi. Mais voilà qu'une nommée Nelly Azerad, cardiologue de De Varga, déclare dans Minute (journal que l'on trouve dans tous les égouts et sur tous les fumiers) que l'alibi de De Varga est, pour le moins, douteux. C'est elle, la bonne âme, qui aurait été chargée

de faire disparaître certains documents contraires à l'alibi, à la demande de l'avocat de De Varga. Puis, cette cardiologue qui soigne le cœur du Tout-Paris, nuance ses déclarations. Pourquoi ?

Peut-être parce que Georges Fully, médecin mêlé à une affaire de truand a été abattu.

Peut-être parce que le juge Albert Petit qui suivait une affaire De Varga a reçu un colis piégé. Peut-être parce que l'avocat de Mémé Guérini (personnage intègre s'il en est) a eu une bombe posée à son domicile. Bref, il existe toute une série d'artisans-bricoleurs chargés de réduire au silence les bavards.

LE DOSSIER DASSAULT

On se souvient que Hervé de Vathaire a «emprunté» 800 millions à son patron Dassault. Comme on le voit, pour être mêlé à un scandale, il faut en avoir les moyens. Ça nous donne une idée de ce que Dassault peut dépenser comme argent de poche !

Toujours est-il que de Vathaire a été condamné... à quatre ans de prison. Histoire de nous montrer qu'il y a une Justice ? Mais de Vathaire est vexé. Il avait affirmé avoir utilisé cet argent pour récupérer un dossier auprès d'un aventurier, Jean Kay. Et voilà que l'on prétend que ce dossier n'a jamais existé. De Vathaire (homme intègre lui aussi) proteste sur son honneur. On voudrait le faire passer pour un menteur ! Quelle honte !

Le plus cocasse de l'histoire, c'est qu'il fait appel de sa bonne foi devant le

Parlement ! Le Parlement se demande s'il doit rendre public le rapport déposé par De Vathaire. On se demande bien pourquoi, car tout le monde sait que les parlementaires sont tous des gens honnêtes, ne pensant qu'à servir le pays. Aucun d'eux n'a rien à craindre et surtout pas Dassault !

LE SYSTEME EN CAUSE

Ce ne sont pas là des histoires qui ne concernent que les bourgeois. Elles montrent aux travailleurs à quel point de décrépitude en est arrivé le capitalisme. Comment il est protégé par la justice, la police. Devant de tels faits, le réflexe qu'on a, c'est de dire «Il faut tous les vider».

Et en effet, un système qui engendre de telles pourritures est un système qui a fini son temps. Il faut détruire le capitalisme.

• Saint-Ouen Important débrayage aux usines Alsthom et sit-in place de la mairie

Jeudi matin, tandis que la direction poursuit la répression (4e mise à pied depuis le début de la semaine, aujourd'hui c'est un délégué CFDT), les travailleurs des usines Alsthom Savoisiennes, Alsthom Signaux et CGEE travaux extérieurs ont fait un débrayage commun de 10 H et 11 H à l'appel de la CGT et de la CFDT.

Après s'être regroupés devant les bureaux de la direction, ils ont fait un sit-in sur la place de la mairie, bloquant la circulation pendant une demi-heure. On n'avait jamais vu une telle mobilisation depuis les années 50.

Le cortège faisait presque toute l'usine, soit près de 1 000 personnes.

Contrairement à la décision prise en intersyndicale,

le maire révisionniste est venu faire un discours interminable pour nous faire avaler sa camelote du Programme commun. Précédemment déjà, des militants

Au cours du débrayage, un camarade a fait une chanson sur l'air de «Mam'selle Angelle» :
«Je frappe au No 1 je demande Truelle, «Mais Destugues nous répond "Truelle est au Brésil"
«Arrêtez de crier et de vociférer
«Et d'saler ma moquette
«Arrêtez de crier et de vociférer
«J'vous colle des mises à pied
«Ah Ah Ah
«Nous ne céderons jamais.
«On va continuer».

du parti révisionniste avaient essayé de placer «union, action, Programme commun», mais en vain. Car les délégués CFDT se sont opposés disant que s'ils lançaient ce mot d'ordre ils seraient obligés d'en lancer d'autres et ça ferait la division.

Malgré cette manœuvre de division, cela n'a pas entamé la combativité des grévistes, qui sont déterminés à poursuivre la grève tourmente.

Les mots d'ordre sont : «Alsthom doit payer», «300 F pour tous», «tous unis nous vaincrons», «nous sommes tous des meneurs», «nous voulons nous aurons satisfaction», «tout est à nous rien est à vous», «ce n'est qu'un début continuons le combat».

Correspondant HR

Mitterrand : Oui... mais...

Dans une lettre à Marchais, Mitterrand se déclare d'accord pour examiner en réunion des responsables de l'Union de la gauche, cette question. Il propose de prendre acte des points déjà acquis, d'adapter un certain nombre de revendications aux chiffres actuels, notamment le SMIC, d'apporter des modifications sur la question du divorce et de l'avortement. Mais «au-delà de cette mise à jour la question de la refonte ou de la renégociation du Programme commun ne se pose pas» ajoute-t-il.

Or, on sait que le PS et le PC ont des divergences importantes sur diverses questions, notamment l'étendue des nationalisations, l'unité européenne, la défense nucléaire, etc.

L'insistance de Mitterrand veut sans doute dire que la question de renégocier sur ces points est déjà posée.

• Capital assassin

On se croirait revenu à la fin de XIXe siècle où les enfants tiraient les wagons de charbon à quatre pattes dans les puits de mine, quand on voit ce qui s'est passé à Laon.

Jean-Gabriel Persinet, un enfant de 13 ans, est mort victime d'un accident du travail dans une scierie. Il était venu aider son frère (payé au rendement) à gagner un peu plus. Le patron avait fermé les yeux, bien sûr.

• La loi de la bourse

Giscard-Barre avaient déjà eu bien du mal à faire voter la loi sur les plus-values boursières par le Parlement. Puis la bourse avait connu une baisse persistante des valeurs cotées. Le gouvernement vient en

conséquence de proposer au Parlement le report de l'application de la loi jusqu'au 1er janvier 1979. Aussitôt la bourse a connu une hausse moyenne de 4 % des valeurs. Ceux qui se demandaient encore qui fait la loi dans la France capitaliste, sont maintenant renseignés.

• Dégénérescence

Le journal «Libération» a publié un communiqué de la section de XVIIe arrondissement de Paris de l'organisation de Krivine. Cette section de la LCR se dit «en grève», elle pose ses «revendications» à la direction, elle parle «d'occupation des locaux», etc. Un autre communiqué, signé de membres du secrétariat national étudiant de la même organisation trotskiste, déclare soutenir cette «grève».

Krivine et la direction nationale de la LCR prennent tout cela très au sérieux. Voilà à quel point de dégénérescence petite-bourgeoise en sont arrivés les trotskistes !



RECTIFICATIF

Dans notre édition du 2/4/77, l'article concernant la Thomson CSF et la manifestation qui a regroupé plus de 3 000 personnes d'Aix, Saint-Egrève (les SESCO) et Paris, devant le salon des composants, comporte une erreur : c'est la majorité des travailleurs (2 000 et non 200) qui sont entrés dans le salon et se sont massés autour du stand de la Thomson !



Plein succès de la manifestation des travailleurs du garage Renault de Perpignan en grève pour la satisfaction de leurs revendications

● John Deere - Saran (Orléans)

Après 3 semaines de grève Les flics interviennent !

Ce mercredi à 7 h, les flics sont intervenus à John Deere-Saran (Orléans). Après la décision du tribunal des référés, les huissiers n'avaient pas suffi mardi, ni les dirigeants syndicaux qui voulaient faire ouvrir la porte avant que les flics ne le fassent.

Les flics l'ont ouverte, cette porte bloquée depuis 17 jours, mais la combativité et la détermination des John Deere sont toujours aussi grandes.

« Nous n'avons pas perdu notre salaire pour reprendre sur des brouilles et des promesses » disent-ils.

Le jour même était organisée une manifestation,

Jeudi dernier (31 mars), les délégués étaient de nouveau assignés en référés. Plus d'une centaine de grévistes les avaient accompagnés au tribunal.

Le tribunal se déclara incompetent pour ce qui est de la justesse des revendications, mais pas pour ce qui est de la soi-disant « entrave à la liberté du travail » et ordonna l'ouverture des portes.

Après le jugement (dont le résultat ne fut connu que le lendemain), une manifestation était organisée, à laquelle étaient appelés tous les métallos.

Plus de 800 manifestants défilèrent dans les rues d'Orléans aux cris de : « John Deere doit payer ! », « Le plan Barre ne passera pas ! », « John Deere, CIFA, Robinet, solidarité ! » (Nous ne sommes pas les seuls à lutter contre le plan Barre sur Orléans).

Vendredi, une nouvelle négociation avait lieu, portant sur 6 points proposés

par les directions syndicales pour « débloquent » la situation.

- paiement des heures de grève.

- pas de salaire inférieur à 2 000 F après trois mois d'ancienneté.

- 13e mois véritable

- augmentation de 3 % avec un plancher minimum de 100 F

- Déterminer le nombre de ponts payés dans l'année.

- augmentation des salaires le 1er juin 1977.

L'usine John Deere d'Arc-les-Gray (Haute-Savoie), où un groupe de non-grévistes était entré par la force, conduit par un cadre, est toujours en grève et les grévistes y ont repris position.

A Orléans, la direction a également monté un « comité antigrevé » (avec surtout des agents de maîtrise).

Ni flics, ni tribunaux, ni comité antigrevé n'ont abattu les John Deere !

Revenons un peu, à travers des extraits d'une correspondance de travailleurs de John Deere, sur les péripéties qui ont précédé l'intervention :

Ces propositions n'ont jamais été discutées à la base et le recul sur l'augmentation des salaires (la précédente revendication était : 5 % avec 250 F minimum) est loin d'être acceptée par tout le monde.

La réponse de la direction à ces propositions de « déblocage » a été un non catégorique, et comme préalable à toutes discussions, l'ouverture des portes et la reprise du travail.

Après ce semblant de négociation, la direction organisait une réunion dans la cafétéria de l'usine pour « expliquer » sa position à tout le personnel. Les grévistes y répondirent par un

défilé autour de la cafétéria, aux cris de « John Deere doit payer ! » et en chantant l'Internationale.

La direction faisait grise mine.

Des surveillants radiés

Juste avant les vacances, en une demi-heure (127 cas examinés !) et sans que les délégués aient pu s'exprimer, la commission paritaire de stagiarisation a radié 8 surveillants sans qu'il puisse leur être reproché une « faute professionnelle ».

En fait, un est vidé suite à la création d'une section SGEN dans un établissement de Luc (selon la directrice « quand on fait bien son travail on n'a pas à se syndiquer » !). Un autre est vidé sur pression du directeur de son établissement « syndicaliste » FEN (syndicat des provisoires) et membre de la commission paritaire, etc.

Malgré les congés, la mobilisation commence à l'initiative du SGEN, sur le seul mot d'ordre « réintégration de tous les licenciés »

● Dijon

Grève à la SOPELEM

Depuis le 29 mars, 80 % des travailleurs de la SOPELEM sont en grève pour des augmentations de salaire. La SOPELEM fabrique du matériel d'optique civil et militaire (*). Elle emploie 450 personnes. La CGT y est majoritaire. Après plusieurs négociations sans résultat, les travailleurs décident d'empêcher toute entrée et sortie du matériel en faisant grève 1 h 30 par jour et en bloquant 24 h sur 24 les portes de l'usine. Nuit et jour, week-end compris, des piquets se relèvent devant la boîte pour bloquer les grilles.

La direction essaie par tous les moyens de les intimider (huissier, puis menaces de licenciement par lettre recommandée à tous les grévistes) et de faire rentrer du matériel. Mercredi 6, un camion essaya même de forcer le passage (sans succès). Les grévistes sont prêts à tenir bon et de nombreuses sections syndicales ont manifesté leur soutien.

Les partis dits de « gauche » sont venus faire leur tournée (les législatives se préparent tôt), en particulier Palau, futur candidat PS aux législatives. Mais les travailleurs veulent diriger eux-mêmes leur lutte et n'ont pas besoin de ces politiciens bourgeois. (*) Pour l'exportation en Afrique du Sud, en Egypte, en Suède, en Espagne...

NOTRE LUTTE EST JUSTE !

Extrait du journal « L'é-tincelle » de la cellule Robert Dubois du PCMLF (John Deere-Saran).

Français et immigrés, jeunes et moins jeunes, chacun se retrouve dans ce conflit, unis au coude à coude.

La décision de fermer les portes, prise par la majorité des travailleurs est juste.

Cette décision attaque l'idée de la soi-disant propriété sacrée du patron. L'usine est à nous car nous y travaillons, sans nous elle ne sert à rien.

La légalité des bourgeois, elle, s'appuie sur les tribunaux et les flics, c'est la liberté d'exploiter et de faire des profits sur notre dos.

En gardant leur unité jusqu'au bout, en rejetant toute manœuvre de division, les travailleurs de John Deere vaincront !

Congrès du SGEN-CFDT Une opposition grandissante

Nous avons reçu de nouvelles correspondances concernant le dernier congrès du SGEN (syndicat enseignant de la CFDT), qui s'est tenu à Grenoble du 28 au 31 mars. Dans nos précédentes éditions (Nos 661-662) étaient rapportés des éléments concernant l'importante lutte de lignes qui s'y est déroulée. Nous en donnons quelques autres aujourd'hui et demain.

Le syndicat revendique 65 000 membres dont la moitié a adhéré durant les 5 dernières années et dont beaucoup sont auxiliaires. Six à sept cents délégués et militants ont participé à ce congrès. Une majorité d'entre eux s'est montrée soucieuse de définir des objectifs de lutte clairs, a manifesté ses réserves ou son hostilité à l'Union de la gauche, et s'est inquiétée ou violemment opposée à la « chasse aux sorcières » dans la CFDT.

Par exemple, la section professionnelle des enseignants de CET a mis en minorité son secrétariat national, qui a été remplacé.

Par ailleurs, en dépit de l'opposition du Bureau national (qui partage pour l'essentiel le point de vue de la direction confédérale CFDT), les académies de Lyon et de Nantes ont fait inclure à la résolution générale deux amendements portant sur l'élaboration et le débat démocratiques, contre la chasse aux sorcières, pour une information plus complète, qui sont une critique directe au Bureau national sortant.

L'adoption de cet amendement en séance plénière, après que de nombreuses académies aient adopté des motions protestant contre la politique de mise au pas à l'intérieur de la CFDT (suspension de l'UD-Gironde, dissolution de l'UL des 8e et 9e arrondissements de Paris, attaques contre la FNHET...) montre que la majorité des adhérents du SGEN refuse que le

syndicat devienne la coarçonne de transmission d'un éventuel prochain gouvernement de gauche.

Le nouveau Bureau national dirigé par R. Lépiney n'a d'ailleurs été élu que par 56 % des voix, avec 14 % contre et 30 % d'abstentions ou de refus de vote.

L'ACTION POUR LE 3e TRIMESTRE

En ce qui concerne l'action pour le troisième trimestre et la rentrée, là aussi un large débat s'est ouvert. Mais des orientations moins correctes ont été adoptées. En effet, la lutte qui s'annonce pour les semaines à venir, principalement contre la réforme Haby et par rapport aux problèmes de l'emploi, est une lutte d'envergure. Pour gagner, elle nécessite un rapport de force national dans cette entreprise (l'Éducation nationale) qui compte plusieurs centaines de milliers de salariés. En conséquence, même si dans certains cas, il a été juste de laisser l'initiative à la base, comme par exemple pour ce qui concerne les actions effectifs-emploi ou pour les opérations « école ouverte », ces actions à elles seules ne sont pas suffisantes pour faire céder le gouvernement par rapport à la réforme Haby ou sur le problème de la titularisation des non-titulaires.

Plusieurs académies avaient proposé le mot d'ordre de grève de 48 h reconductible nationalement, grève annoncée suffisamment à l'avance pour que la mobilisation puisse se faire avec un objectif précis et avec la possibilité de mobiliser le maximum de gens concernés par le problème de l'école (parents, élèves, travailleurs...). Ce mot d'ordre était le plus adapté à la situation. Il a été repoussé pour des raisons qui, pour être en apparence justes (refus des grèves parachutées, refus de se mettre à la remorque du SNES), ne sont en fait guère convaincantes. Les sections risquent de se retrouver isolées. (A suivre)